

■ **Kneifel SA**, à Genève, achat et vente de pianos, d'orgues, d'instruments de musique et leurs accessoires, etc. (FOSC du 08.11.2001, p. 8779). Diener Hans-Martin n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Trepp Martin, de Splügen, à Winkel. Procuration collective à deux a été conférée à Bachmann Thomas, de Bottenwill, à Neerach.

Journal no 5899 du 22.05.2003
(01011498 / CH-660.0.224.964-1)